

**A l'attention des agents certifiés**

Le 04 juin 2020

Ref :CG-20-048

Objet : reprise des activités de certification COFREND et nouveau report des dates de fin de validité

Mesdames, Messieurs,

La COFREND vous informe de la reprise des activités de certification. Depuis le 11 mai 2020 les centres d'examens ont élaboré des plans de reprise d'activité en mettant en place toutes les dispositions nécessaires garantissant à chacun les meilleures conditions sanitaires et de passage d'examen de certification COFREND. Ces centres d'examens agréés par la COFREND réouvrent progressivement et ils seront bientôt tous en mesure de vous accueillir.

Après une première prolongation des dates de fin de validité des certificats jusqu'au 31 mai, nous prolongeons à nouveau leur validité. En effet, pour permettre à chacun d'être renouvelé ou recertifié sans période d'interruption et afin de permettre la continuité des activités de contrôles, toutes les dates de fin de validité des certifications en cours venant à échéance avant le 31 juillet 2020 sont décalées à cette date.

Afin de faire valoir cette nouvelle date de fin de validité, merci de le faire via le site internet : <https://www.cofrend-gericco.com/fr/certifications>.

A présent, nous vous sollicitons donc pour contacter les centres d'examens et vous inscrire dans les sessions à venir et si possible sans attendre le dernier moment, ce qui pourrait entraîner une impossibilité de prise charge due à une trop importante demande.

Nous vous remercions de votre compréhension et croyez en notre engagement pour rétablir, avec toute la prudence sanitaire requise, la reprise de l'activité de certification END.

Nous demeurons à votre disposition pour tout complément d'information utile à ce propos.

Xavier LE GOFF  
Directeur Certification et Qualification

